

**PROCES-VERBAL**  
**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX**  
**Lundi 22 septembre 2008 à 20h00**

- Présents :**
- M. Jean-Louis Kaiser, Président.
  - Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes et Béatrice Hirsch, Conseillères municipales.
  - MM. Olivier Bahon, Jean Berthet, Marc Botbol, Alexandre de Montmollin, Alain Forestier, Dominique Kroug, Guy Lavorel, Joseph Menu, Christian Pittet et Christian Salzmann, Conseillers municipaux.
  - MM. Jacques Magnenat, Maire  
Paul Buclin, Adjoint,  
Yves Meynard, Adjoint,  
Olivier Niederhauser, secrétaire général
  - Mme Dominique Schupbach, secrétaire
- Excusés :**
- MM. Charles Matringe, Marc Truan et Jean-Pierre Waefler, Conseillers municipaux
  - M. Stéphane Riem, secrétaire général adjoint
- 

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2008
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
  - 3.1 Personnel communal – Nouvelle secrétaire
  - 3.2 Opérations électorales 2009
  - 3.3 Offre promotionnelle 2008 des TPG
  - 3.4 Réception des nouveaux citoyens
  - 3.5 Vélos électriques
  - 3.6 Pétition des habitants du chemin de Drize
  - 3.7 Trajets CO Pinchat - Horaires ligne 45
  - 3.8 Projet de salle communale - Point de situation
  - 3.9 Personnel communal – Démission concierge de l'école
  - 3.10 Amiante
  - 3.11 Projet d'EMS intercommunal de Drize
  - 3.12 Tournoi de l'Agorespace du 20 septembre
  - 3.13 Exposition artisanale des 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre
4. Rapports de commission :
  - 4.1 Rapport de la commission des finances du 8 septembre 2008
5. Projet de délibération :
  - 5.1 Vote d'un crédit complémentaire destiné à couvrir le solde des travaux de rénovation du bâtiment Grand-Cour 6

## 6. Propositions individuelles et questions

- 6.1 Elagage des chênes au ch. Dusonchet
- 6.2 Inondations
- 6.3 Inscription au sol devant le local des pompiers
- 6.4 Autorisation de construire
- 6.5 Projet « Mobilité »

---

Le président souhaite la bienvenue et ouvre la séance. Il excuse MM. C. Matringe, M. Truan et J.-P. Waefler

### 1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2008**

M. Berthet souhaite qu'une précision soit notée sur son intervention de la page 5, sous point 6.5. en ce sens :

« Il demande **si** des recherches d'amiante ont été effectuées à l'école de Troinex et que ce dossier soit **réactualisé...** »

Nonobstant cette modification, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2. **Communications du Bureau du Conseil municipal**

Aucune.

### 3. **Communications de la Mairie**

#### **Communications de M. Jacques Magnenat, Maire :**

##### **3.1 Personnel communal – Nouvelle secrétaire**

M. le Maire fait savoir qu'à la fin du mois d'août 2008, Mme Mireille Läderrmann, secrétaire, a bénéficié d'une retraite bien méritée. La commune l'a fêtée comme il se doit. Les autorités lui adressent encore une fois leurs remerciements pour le travail effectué. Pour la remplacer, Mme Dominique Schupbach a été engagée comme secrétaire, responsable de la réception à un taux d'activité de 60 %. Il donne connaissance de ses différentes tâches et présente succinctement cette nouvelle collaboratrice.

##### **3.2 Opérations électorales 2009**

M. Magnenat informe les membres des prochaines dates, soit :

- 8 février : votation cantonale
- 17 mai : votation populaire
- 27 septembre : votation populaire
- 11 octobre : élection du Grand Conseil
- 15 novembre : élection du Conseil d'Etat
- 29 novembre : votation populaire

##### **3.3 Offre promotionnelle 2008 des TPG**

M. le Maire communique les résultats obtenus de l'offre promotionnelle des TPG et de la commune conduite du 9 au 27 juin 2008. Celle-ci a permis la conclusion de 43 nouveaux abonnements annuels, dont 26 abonnements « junior », 6 abonnements « adulte » et 11 abonnements « senior ». Cette offre consistait au remboursement de CHF 100.- (prise en charge de CHF 50.- par la commune et CHF 50.- par les TPG) pour tout nouvel abonnement.

En ce qui concerne la 2<sup>e</sup> partie de l'offre (renouvellement d'abonnements annuels anciens, avec subvention de CHF 50.- de la commune), 42 personnes en ont bénéficié à ce jour.

##### **3.4 Réception des nouveaux citoyens**

M. Magnenat informe que les jeunes nés en 1991 seront conviés à participer à cette traditionnelle manifestation, le lundi 26 janvier 2009.

### **3.5 Vélos électriques**

M. le Maire relate que dans le cadre du 10<sup>ème</sup> anniversaire de ce tournoi, la commune a mis à disposition de la population 6 vélos électriques. Cette démarche ayant rencontré un grand succès, un article promotionnel sera inséré dans un prochain « Flash Infos », invitant la population à se manifester en cas d'intérêt pour l'acquisition d'un tel vélo. De plus, la commune souhaite également acquérir un vélo électrique qui serait mis à disposition du personnel communal.

### **3.6 Pétition des habitants du chemin de Drize**

M. Magnenat fait savoir qu'une pétition a été réceptionnée en Mairie concernant la circulation sur le ch. de Drize. Il en donne lecture. Il précise que ce problème est récurrent et qu'une étude de plan de circulation est en cours d'élaboration, actuellement étudiée par la commission de l'urbanisme. La Mairie répondra aux pétitionnaires dans ce sens.

M. Forestier, qui a reçu en début de séance une copie de cette pétition, estime que celle-ci apporte un élément supplémentaire au dossier de la circulation dans la commune. Il propose que ce point soit renvoyé en commission de l'urbanisme.

Mme Hirsch précise que cette pétition a fait suite aux deux semaines durant lesquelles ce chemin a été fermé à la circulation, à la grande satisfaction des riverains.

M. Magnenat signale encore que cet automne, les SIG effectueront des travaux de canalisations sur le chemin de Drize. Cette artère sera fermée à la circulation durant 1 mois env. La commission de l'urbanisme devra alors se positionner sur le plan de circulation afin de connaître les mesures d'accompagnement pour ce chantier.

M. Berthet aimerait que l'on prenne en considération les nuisances que les habitants du chemin des Moulins-de-Drize ont subies suite à la fermeture du chemin de Drize.

### **3.7 Trajets CO Pinchat - Horaires ligne 45**

M. Magnenat donne lecture de la lettre que des parents d'élèves de Troinex ont adressé à la direction générale du cycle d'orientation au sujet des horaires de la ligne 45, peu adaptés aux trajets pour se rendre au cycle de Pinchat. Il précise que la Mairie va prendre contact avec les représentants des TPG et qu'elle ne manquera pas de tenir informé le Conseil municipal sur l'avancement de ce dossier.

M. Bahon a été interpellé par plusieurs parents au sujet des horaires de cette ligne de bus, il s'est permis de prendre contact avec les TPG qui lui ont répondu ce jour. Il donne lecture de la réponse.

M. Magnenat répète que ce dossier va être traité parallèlement entre les autorités, la direction du cycle d'orientation et les TPG et la Mairie ne manquera pas de tenir au courant le Conseil municipal de la suite de ce dossier.

Mme Hirsch indique que très certainement le cycle de Drize n'ouvrira pas ses portes à la rentrée 2009-2010 comme prévu, ceci pour des raisons de planning de travaux.

### **Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :**

#### **3.8 Projet de salle communale - Point de situation**

M. Meynard indique que le chantier avance normalement et qu'actuellement le radier vient d'être coulé. La commission devra maintenant travailler rapidement afin de se déterminer sur les aménagements extérieurs.

#### **3.9 Personnel communal – Démission concierge école**

M. Meynard fait part de la démission de M. Georges Moine du poste de concierge pour le 30 septembre 2008. La Mairie lui souhaite plein succès dans ses nouvelles activités.

Mme Bernardet demande si la commune a déjà engagé un nouveau collaborateur pour remplacer M. G. Moine. M. Meynard répond que pour l'instant, une entreprise privée effectue les nettoyages. Mme A. Moine continue son activité comme auparavant. Actuellement la Mairie prépare le cahier des charges, en fonction également de la future salle communale.

**3.10 Amiante**

M. Meynard a reçu le rapport qui confirme la dernière expertise. Seul le carrelage a été collé avec une colle à l'amiante mais sans danger pour les élèves et le corps enseignant. Ce rapport est consultable auprès du secrétariat de la Mairie.

**Communications de M. Paul Buclin, Adjoint :****3.11 Projet d'EMS intercommunal de Drize**

M. Buclin donne lecture de deux lettres du DCTI adressées à la Fondation intercommunale. Il signale que l'autorisation de construire définitive est passée dans la FAO du 10 septembre dernier.

**3.12 Tournoi de l'Agorespace du 20 septembre**

M. Buclin précise que ce tournoi a eu un immense succès. Il remercie encore le comité d'organisation. Un seul bémol est la participation peu active des Conseillers municipaux pour servir l'apéritif offert par la commune.

**3.13 Exposition artisanale des 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 2 novembre**

M. Buclin indique que cette année, 14 exposants se sont inscrits.

**4. Rapports de commission :****4.1 Rapport de la commission des finances du 8 septembre 2008**

M. Forestier donne lecture de son rapport (Annexe 1) et le Président ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** la décision de la commission des finances.

**5. Projet de délibération :**

Le Président met au vote la délibération suivante :

**5.1 Vote d'un crédit d'engagement complémentaire destiné à couvrir le coût des frais d'études et des travaux de transformation et rénovation du bâtiment Grand-Cour 6 (Maison Paschoud)**

*vu les articles 30, alinéa 1, lettre e), 31 et 33 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,*

*vu les crédits suivants votés par le Conseil municipal :*

- crédit d'étude du 23.10.2000 destiné à l'organisation d'un concours d'architecture :	Fr. 93'000.-
- crédit d'étude du 22.10.2001 destiné à l'étude du projet définitif :	Fr. 210'000.-
- crédit d'engagement du 10.02.2003 destiné à financer les travaux de transformation et rénovation :	<u>Fr. 1'920'000.-</u>
Total :	Fr. 2'223'000.-

*vu le décompte final des travaux qui s'élève à Fr. 2'245'122.85,*

*vu le rapport de la commission des finances du 8 septembre 2008*

*sur proposition de la Mairie,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
décide à l'unanimité (13 voix)**

1. D'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de Fr. 22'122.85 destiné à couvrir le coût supplémentaire de ces travaux.

Le président s'interroge sur la nécessité de prévoir une délibération concernant le dernier point du rapport de la commission des finances (statuts du personnel communal), ou si la proposition de constitution d'un groupe de travail ou d'une commission ad hoc est suffisante.

M. Niederhauser confirme qu'il serait préférable de constituer un groupe de travail permettant ainsi de collaborer avec un spécialiste et de travailler de manière hétéroclite plutôt que de créer une commission ad hoc composée uniquement de membres du Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la constitution d'un groupe de travail pour l'étude des nouveaux statuts du personnel.

## **6. Propositions individuelles et questions**

### **6.1 Elagage des chênes au ch. Dusonchet**

M. Forestier a été approché par des habitants de ce chemin qui souhaiteraient que les chênes, qui font beaucoup d'ombre aux appartements, soient élagués d'une manière plus drastique.

M. Meynard a parlé récemment de ce sujet avec la régie Bersier. Il demandera néanmoins à l'entreprise mandatée un élagage plus vigoureux.

### **6.2 Inondations**

M. Forestier a été approché par les habitants de la Grand-Cour au sujet des récentes inondations. Une pétition a dû par ailleurs être adressée à la Mairie. Il demande quelles démarches ont été entreprises avec le département.

M. Magnenat indique que cette pétition a été réceptionnée en Mairie. Il explique que diverses séances ont eu lieu ces derniers mois entre l'Etat, la commune et les riverains. Il faut savoir que l'Etat est d'accord d'effectuer ces travaux uniquement si la totalité des propriétaires adhèrent au projet proposé par le département. Pour l'instant ce n'est pas le cas et ce dossier reste en suspens.

La commune a, quant à elle, donné un préavis favorable pour ces travaux. La Mairie va, toutefois, reprendre contact avec les riverains et réactualiser le dossier.

M. Forestier estime que la commune doit être le porte paroles des autorités cantonales et pousser les quelques riverains réticents à entrer en matière. M. Magnenat précise que le cours d'eau « la Drize » est cantonal.

M. Forestier intervient dans le sens qu'il ne faudrait pas que les riverains se retournent contre la commune.

M. Meynard précise que le premier dossier proposé a été présenté aux riverains de telle manière que ces derniers ont cru que l'Etat allait empiéter sur leur terrain. Il n'y a pas eu de véritable dialogue entre les parties avant la présentation du projet. Le rôle de la commune, en l'état, est d'aider le dialogue entre partenaires. Toutefois, il faut savoir que c'est l'Etat qui prendra la décision finale.

M. Berthet demande s'il est possible de présenter les projets à la commission de l'urbanisme.

M. Meynard répond que si la commission le souhaite, il les présentera volontiers.

### **6.3 Inscription au sol devant le local des pompiers**

M. Pittet demande quelle est l'utilité de l'inscription au sol « stationnement interdit » située devant le local des pompiers, car elle n'est le plus souvent pas lisible en raison des bennes ou autre matériel entreposés sur cette zone.

M. Magnenat répond que le nécessaire sera fait afin que cette inscription soit respectée.

### **6.4 Autorisation de construire**

M. Berthet se renseigne quant à l'avancement du dossier d'autorisation de construire relatif au projet d'appartements au chemin Lullin 1, dont les requérants sont MM. L. Prokesch et J. Cerutti.

M. Magnenat répond que la commune a demandé une prolongation du délai de manière à ce que la discussion puisse avoir lieu lors d'un prochain municipal lorsque tous les membres seront présents.

### **6.5 Projet « Mobilité »**

M. Berthet aimerait connaître le résultat du sondage effectué auprès de la population concernant le projet « mobilité ».

M. Magnenat répond qu'il avait été décidé de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine commission « communication » du 8 octobre avant d'envoyer éventuellement un sondage auprès de la population.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h55.

Dominique Schupbach, secrétaire

Le Président  
M. Jean-Louis Kaiser

Le vice-secrétaire  
M. Olivier Niederhauser

Un conseiller municipal :

## Annexe 1

### FINANCES

#### RAPPORT DE COMMISSION

Séance du 8 septembre 2008

Présents : M. Marc Truan, Président  
Mmes Deshayes, Hirsch-Aellen  
MM. Berthet, De Montmollin, Forestier, Kaiser, Kroug, Lavorel, Menu,  
membres de la Commission  
MM. Magnenat, Maire  
Buclin, Meynard, Adjoints  
Niederhauser, Secrétaire général

---

Lors de sa séance du 8 septembre dernier, la commission a dû se prononcer sur les sujets suivants dont l'un deux fera l'objet d'un projet de délibération pour vote d'un crédit complémentaire.

#### Subventions aux sociétés communales pour 2009

La refonte du système d'attribution de subventions aux sociétés communales (dit "tableau Querio") avait déjà été évoquée lors de la séance du 29 octobre 2007. Le projet n'est pas encore abouti et sera discuté au printemps prochain afin d'être mis en place pour la préparation du budget 2010. En l'état, les membres de la commission sont unanimement d'accord de reporter les chiffres 2008 pour 2009.

#### Boucllement des crédits pour travaux réalisés à la Grand-Cour et au centre du village :

Les crédits votés par ce Conseil pour les travaux de transformation/rénovation des no 2 - 6 - 8 Grand-Cour, les aménagements extérieurs et le parking semi-enterré se sont montés à Chf 12'953'250.- Le décompte final fait ressortir des dépenses pour Chf 12'374'346.50 montant duquel il faut encore soustraire les subventions et autres recettes donnant un chiffre final de Chf 12'167'746.50, soit une économie de Chf 785'503.50. En détaillant cette performance de maîtrise des coûts, on se rend compte que les travaux de transformation/rénovation du no 6 Grand-Cour (Maison Paschoud) ont néanmoins entraîné un dépassement de Chf 22'122.85. Dépassement qui est à attribuer à l'arrêt du chantier pendant 2 mois lorsque le concept de la cuisine du tea-room a été revu. Ce montant représente le 0.17 % du montant total des crédits votés.

Dès lors, il convient de soumettre à ce Conseil un vote pour un crédit complémentaire de Chf 22'122.85, crédit que les membres de cette commission, à l'unanimité, vous recommandent d'accepter.

#### Statuts du personnel communal

La nécessité de revoir les statuts du personnel communal s'imposant depuis quelques temps déjà, la commission des finances avait demandé à la Mairie d'effectuer un sondage auprès d'autres communes pour connaître leur pratique en la matière. Nos statuts actuels sont calqués sur ceux de la Ville de Genève et par conséquent ne sont pas toujours adaptés à notre situation. Face à ce travail conséquent, la Mairie envisage de collaborer avec Perly-Certoux, qui doit aussi revoir les siens, et faire appel à un spécialiste. Les commissaires décident d'approuver l'étude de nouveaux statuts et proposent qu'un groupe de travail soit constitué comprenant la Mairie, le Secrétaire général, un membre de chaque groupe politique, de préférence issu de la commission des finances et éventuellement un spécialiste.

Troinex, le 17 septembre 2008

Alain Forestier  
Rapporteur